



## Bulletin municipal. Février 2018

### L'ÉDITO DU MAIRE



Un bref petit rappel des points forts de l'année :  
Travaux de rénovation de l'ancien groupe scolaire  
Mise en sécurité de la traversée du village  
Réfection du monument aux morts, création de 4 cavurnes  
Travaux d'assainissement en vue du raccordement à la station d'épuration de PORT DOUVOT  
Entretien des voies communales.  
Toutes ces réalisations dans le but de vous offrir une qualité de vie réelle et visible.

Juste une piqûre de rappel pour éviter les oublis  
Les trottoirs ne sont pas des parkings ni des aires de stationnement.  
Le respect de ces règles est un gage de sécurité pour tous les usagers de la route.

Toutes les doléances sont à adresser au maire par courrier.

La maire  
Catherine Cuinet



### Important

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, pour tous les problèmes liés à l'assainissement et à l'eau, vous devez vous adresser à la communauté d'agglomérations :  
Téléphone : 03.81.61.59.60  
Courriel : eau@grandbesancon.fr**

### Sommaire

- Les vœux de madame le Maire. P 1
- État Civil. P 1
- Ralentissons. P 2
- La rénovation de l'ancien groupe scolaire. P2
- Assainissement P 3
- Le monument aux morts. P 3
- Démarches administratives. Le PACS. P 4
- La réforme de la taxe d'habitation. P 4
- Dématérialisation des immatriculations et permis de conduire . P 5
- Les 25ème journées des 2 CV Clubs. P 6 et 7
- Grand meeting aérien. P 8
- La bibliothèque. P 8
- Le marché de Noël. P 9
- L'AFCS. P 9
- 1.2.3 Soleil. P 9
- Souvenir, souvenir. P 10
- Le coin des chasseurs. P 10

9 et 13 mai 2018 à La Vèze.  
25ème rencontre nationale des clubs de  
2 CV  
Voir en page 6 et 7



29 et 30 septembre 2018  
Meeting aérien à l'aérodrome de La Vèze  
Voir en page 8



### Opération brioches

Comme chaque année, l'équipe municipale s'est répartie en plusieurs binômes afin de distribuer les brioches au profit de l'ADAPEI.  
Nous avons été reçu très courtoisement par chacun d'entre vous et nous vous en remercions.  
Cette année, les brioches ont été confectionnées par Ludo (Boulangerie de Morre) une somme de 871.60€ a été récoltée.  
Nous tenons encore à remercier les généreux donateurs et à l'année prochaine.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



### État civil. Année 2017

#### Naissances

Mélina BOUBEKEUR-DILMI. 20 janvier  
Mohamed KARMOUS. 14 mai  
Robin MEYER. 29 mai  
Elsa BEURTHERET. 7 août  
Launa BEURTHERET. 7 août  
Nao MONNERET 29 septembre  
Lélio GIRARDIN. 31 octobre  
Léa BONDI. 25 novembre.

#### Décès

Francis DONIER. 9 janvier  
Lucien JOLIBOIS. 15 février  
Anna FOLTETE. 22 mars

#### Mariages

Marjorie MENEGON et Charles TARDIVO. 18 février  
Aurélien TURKI et Florent MULLATIER. 26 août  
Annick PILLOT et Sébastien HENRIET. 30 septembre  
Nassima DILMI et Ali BOUBEKEUR. 14 octobre



## Ralentissons !

Traverser la commune de La Vèze impose un minimum de prudence. La configuration du village ne permet pas une visibilité suffisante lorsque la vitesse n'est pas respectée, sachant que les 50 km/h autorisés sont un maximum et qu'il est parfois plus raisonnable de rouler en dessous de cette vitesse. Les Conseils Municipaux précédents s'étaient déjà inquiétés et avaient étudié différentes solutions pour ralentir la circulation dans la Grande Rue. Le précédent mandat avait même fait installer des radars pédagogiques à chaque entrée du village. Mais ils n'ont pas suffi.

Devant ce constat, et sans attendre qu'un drame survienne, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un dispositif qui contraindra les plus récalcitrants à lever le pied. Comme vous pouvez le constater sur les croquis, c'est tout un ensemble de dispositions qui vont jaloner la Grande Rue, la voie la plus fréquentée, pour réduire la vitesse : écluse et plateaux.



La Grande rue sera équipée mais la Gand Combe n'est pas oubliée. En effet, dans cette partie du village, les habitants constatent régulièrement des vitesses excessives et certains d'entre-eux ont souhaité que la voie principale soit elle aussi équipée de ralentisseurs. Le Conseil Municipal a pris en compte cette demande. Les travaux sur cette partie de la commune seront inclus avec ceux de la Grande Rue et seront réalisés dans la même période c'est-à-dire dans le premier semestre de l'année. En attendant restons prudents pour le bien de tous

### *Vous nous avez écrit*

Suite à notre sondage concernant la mise en place de l'écluse dans la Grande Rue, vous avez été 18 à nous donner votre avis et nous vous en remercions. La plupart d'entre vous ont approuvé la mise en place de mesures de sécurité dans cette rue, mais auraient préféré que l'écluse soit placée plus en amont. Il est vrai que nous n'avions pas précisé qu'un dispositif incluant aussi des plateaux était à l'étude. Certains d'entre vous ont suggéré de mettre en place des feux qui se mettent systématiquement au rouge lorsqu'on ne respecte pas la vitesse autorisée. Ce dispositif coûteux a montré ses limites face aux automobilistes indéclicats qui n'hésitent pas à les griller.

Enfin quelques habitants de la Grand Combe ont manifesté leur souhait d'avoir des ralentisseurs dans leur hameau. Nous en avons tenu compte et comme vous pouvez le constater sur le schéma ci-joint, deux plateaux y seront installés.



## La métamorphose de l'ancien groupe scolaire

Les travaux sur l'ancien groupe scolaire sont achevés. Au départ il fallait impérativement refaire la couverture du toit sur ce bâtiment construit en 1956, une opportunité pour tout revoir et tout modifier en profondeur. C'est ainsi qu'il a été décidé en plus de la toiture, de refaire la partie autrefois dédiée aux salles de classe et louée en totalité au Syndicat du Marais, de renforcer l'isolation, de créer un local technique, de changer la chaudière et de réaliser un appartement dans l'ancienne salle du Conseil Municipal.

Au rez-de-chaussée les anciennes salles de classe louées au syndicat du Marais ont été complètement refaites. Tout d'abord le surface a été divisée en deux parties égales d'environ 100 m<sup>2</sup> chacune. La première sert toujours de local administratif loué au Syndicat du Marais mais pourra facilement être



L'ancien préau a en partie été transformé en local technique pour y loger la chaudière

transformée en logement et l'autre est mise en réserve pour la réalisation d'un autre appartement.

Toujours dans cette partie, l'isolation a été renforcée, et dans les bureaux loués au Syndicat du Marais le sol et les cloisons ont été refaites, les portes et les vitres ont été changées, les sanitaires et la largeur des portes ont été mis aux

normes exigées pour les handicapés.

La vieille chaudière au fioul a été remplacée par une chaudière à granulés bois beaucoup plus économique et moins polluante.

Au total, la commune loue actuellement dans ce bâtiment, trois logements et un local administratif. A long terme elle disposera de cinq logements.

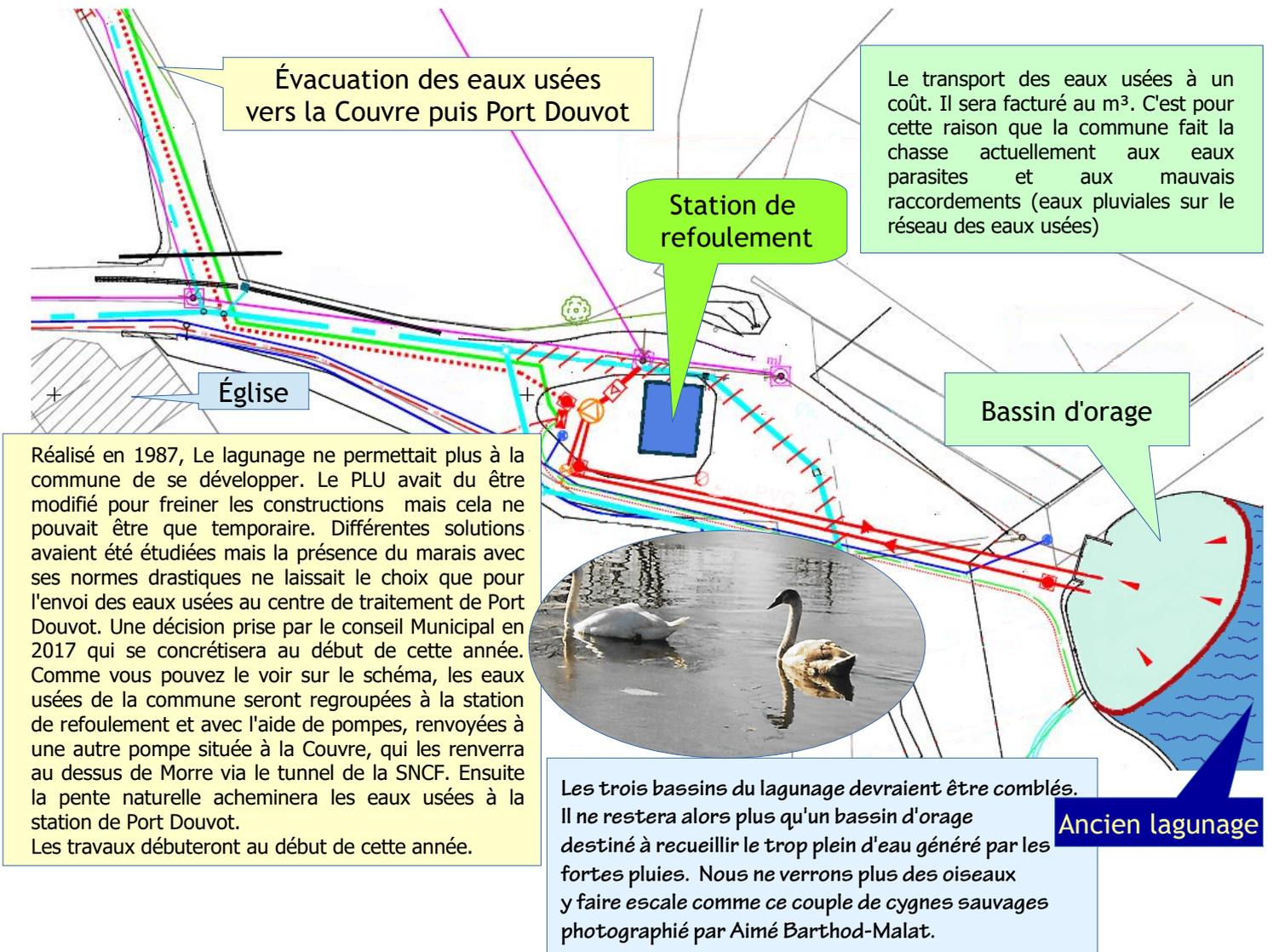


Image d'archive tirée d'une carte postale. Le groupe scolaire vient d'être construit. Nous remercions la personne qui nous a fourni cette image.



# Assainissement

## Raccordement à la station de Port Douvot



## Le monument aux morts restauré

Construit en 1922. Il aura 100 ans dans 4 ans ! C'est dire si une remise en état s'imposait. Il fallait changer certaines plaques de marbres fendues ou cassées et redonner un peu d'éclat aux gravures



Le monument avait souffert des intempéries. Les plaques de marbres s'étaient décollées et même parfois fendues. Le nom des morts durant la Grande Guerre de 1914-18 était difficilement lisible.

rappelant le nom des enfants de la Commune morts pour la Patrie. Une subvention parlementaire complétée par une aide financière du Souvenir Français, a aidé la commune à réaliser ces travaux.



Le monument restauré. Le socle a été refait et désormais le nom des soldats morts en 14-18 est gravé sur une plaque à l'instar des ceux de 39-45..

# DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : NOUVEAUTÉS

## Enregistrement des PACS dans votre mairie

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, les personnes désirant conclure un PACS doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe soit en mairie ou chez un notaire.

Vous pouvez prendre connaissance des démarches avec le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A11143>



## LA REFORME DE LA TAXE D'HABITATION

### Du côté des contribuables

D'après la loi de finances 2018, les nouvelles exonérations devraient entrer en vigueur par paliers pour une application totale du dispositif en 2020.

Les contribuables qui ne dépassent pas les plafonds de revenus indiqués dans cette loi peuvent demander une baisse de leurs mensualités de la taxe d'habitation 2018, en passant par le site des impôts, sur leur espace particulier

Attention : la redevance télévision n'est pas concernée par cette réforme. Son montant ne baissera donc pas en 2018.

### Du côté des communes

Le gouvernement entend compenser à l'euro près le dégrèvement progressif de la taxe d'habitation pour 80% des français sur 3 ans, ce qui signifie qu'il prend la place du contribuable pour garantir les ressources fiscales de la commune.

Cependant, ce dégrèvement étant figé sur les bases de 2017, toute hausse de taux ne serait pas prise en charge par l'État. Ainsi, si la commune vote une hausse des taux, c'est l'ensemble des ménages qui pourrait être à nouveau impacté.



## Dématérialisation des procédures d'immatriculation des véhicules et du permis de conduire

Le recours aux télé-procédures est désormais généralisé et exclusif sur l'ensemble du territoire national pour réaliser les démarches administratives courantes (immatriculations, permis de conduire, pré-demandes de carte nationale d'identité et de passeport). Plus besoin de vous déplacer, une simple connexion Internet suffit pour réaliser cette procédure en ligne.

Depuis le domicile, via internet avec votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone en vous connectant gratuitement sur les sites suivants :

**-Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)** <https://ants.gouv.fr>

**-France Connect** <https://franceconnect.gouv.fr>

Pour effectuer vos démarches en ligne, vous devez créer un compte. Une fois créé, votre compte vous permettra de réaliser votre démarche puis de suivre son avancement.

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

**Quatre téléprocédures dédiées** permettent d'effectuer les opérations suivantes :

déclarer la cession de votre véhicule.

procéder à un changement d'adresse.

demander un duplicata en cas de perte, de vol ou de détérioration.

procéder à un changement de titulaire suite à l'acquisition d'un véhicule d'occasion.

La **téléprocédure complémentaire** permet de réaliser toutes les autres opérations, telle que la première immatriculation d'un véhicule neuf ou d'occasion (rubrique : "**je souhaite faire une autre demande**").

Les opérations d'immatriculation peuvent également être effectuées par un professionnel de l'automobile habilité. Ce service sera néanmoins facturé.



<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

**Quatre téléprocédures dédiées** permettent d'effectuer les opérations suivantes :

\*demander leur permis de conduire suite à l'obtention du diplôme.

\*remplacer le permis de conduire, perdu, volé ou détérioré.

\*prolonger la durée de validité suite à un contrôle médical.

\*procéder à un changement de titulaire suite à l'acquisition d'un véhicule d'occasion.



Du 9 au 13 mai 2018 à La Vèze (25)

# LA 25<sup>e</sup> RENCONTRE NATIONALE A BESOIN DE VOUS !



La Rencontre Nationale des 2 CV Clubs de France est une fête et la 25<sup>e</sup> édition, dans le Doubs (25) à côté de Besançon, ne devrait pas déroger à la règle si vous décidez dès maintenant d'y prendre part ! Cette année, elle aura lieu comme d'habitude lors du week-end de l'Ascension, c'est-à-dire du 9 au 13 mai 2018.

TEXTE : ÉMILE TONIN

**A**près l'édition 2017 qui s'est tenue à Nîmes, la Rencontre Nationale monte vers le Nord-Est de la France pour s'installer dans le Doubs. Un coin de la France magnifique et très verdoyant ! La manifestation se tiendra sur un terrain situé entre les petites communes de la Vèze et de Fontain, ce qui garantit des accès sans difficulté et surtout suffisamment de place pour accueillir tous les nombreux deuchistes. Avec la proximité de la ville de Besançon, nous avons également la certitude d'avoir à disposition tous les services indispensables : boulangeries, supermarchés, stations-service, restaurants etc. De plus cette très belle ville est passionnante à visiter car elle comporte de très beaux et anciens bâtiments...

Sans parler de la citadelle qui surplombe la cité et offre une vue à couper le souffle sur la région ! Ceux qui préfèrent la nature opteront plutôt pour des virées à la campagne dans le Haut-Doubs, à la découverte des montagnes, du vignoble et des petites villes aux alentours comme Ornans dont la visite est presque indispensable !

### On est bien, Nationale 7 !

L'équipe des bénévoles qui travaille d'arrache-pied depuis presque deux ans, vient principalement du club local : le 2 CV Club Bisontin. Pour organiser la Rencontre Nationale, ils ont créé une nouvelle association baptisée : Doubsdeuche25 ! C'est sous ce nom que vous



trouvez leur page Facebook qui vous permet de suivre l'évolution du site de la manifestation : vous constaterez que l'équipe réunit autour du président Jean-François Dupanloux ne ménage pas ses efforts qu'elle a commencé à déployer très très tôt. Les bénévoles ont déjà aménagé le terrain en électricité, en eau potable et installé les évacuations des eaux usées ! Ils s'activent également à mettre en place les installations nécessaires pour le musée qui aura pour thème "village et bouchon de la Nationale 7" (bien que ce soit la Route Nationale 83 qui passe par Besançon) ! Il devrait comporter une soixantaine de véhicules en exposition, dont une 2 CV A, premier modèle, afin de célébrer comme il se doit les 70 ans de la présentation de la 2 CV en octobre 1948 !

### Une 2 CV Chic à gagner

Cette année, l'Ascension aura lieu le jeudi 10 mai ce qui signifie que le 8 mai, tombe le mardi de la même semaine : il y a aura donc deux jours fériés cette semaine-là ! Une bonne nouvelle donc pour tous ceux qui viendront de loin ! L'accueil des participants aura lieu dès le mercredi après-midi du 9 mai 2018. Les visiteurs devraient également pouvoir accéder au site dès

ce mercredi 9 mai dans l'après-midi, puis tous les jours suivants au tarif de 4 € la journée.

Le grand terrain permettra d'accueillir tous les campeurs, ainsi que les sanitaires. Les clubs qui envoient leurs inscriptions groupées peuvent comme toujours avoir un emplacement réservé. Les participants individuels, eux, choisiront leur lieu de campement en arrivant sur place selon les disponibilités indiquées par l'organisation.

### Appel aux bénévoles

Les animations commenceront le mercredi 9 mai et se termineront le dimanche 13 mai. Au programme : jeux deuchistes, concours d'élégance, élection de Miss et Mister 2 CV, courses de cache-culbuteurs, danses des enfants et concerts tous les soirs suivis d'une soirée DJ ! Un grand feu d'artifice clôturera l'évènement. Les traditionnelles bourses aux pièces des particuliers, dégustations des produits régionaux seront maintenues évidemment. À signaler aussi qu'une tombola, dont les billets sont déjà en vente sur le site internet de l'association, permet de gagner une 2 CV restaurée façon "Chic" par l'équipe du DoubsDeuche25. Le tirage au sort aura lieu le samedi 12 mai à 18 heures...

DoubsDeuche25 bénéficie du support financier et logistique de la ville de Besançon et aussi des mairies de la Vèze et de Fontain, de la communauté du Grand Besançon, de l'office de tourisme de Besançon. Cependant la Rencontre Nationale 2018 a aussi besoin de votre soutien dès aujourd'hui : en tant que participant ou en tant que bénévole ! En effet, n'oubliez que c'est une équipe 100 % bénévole qui organise chaque année la Rencontre Nationale. Si vous voulez simplement participer à l'évènement : nous vous encourageons à vous pré-inscrire dès aujourd'hui pour que l'équipe puisse s'organiser au mieux ! Si vous avez envie de vous investir dans cet évènement en tant que bénévole, vous n'avez pas besoin de faire partie d'un club, ni même d'être de Besançon ou alentours ! N'hésitez pas à contacter l'équipe de Doubsdeuche25 pour savoir comment vous pourriez les aider : il y a forcément une mission que vous pouvez remplir ! ■

Toutes les informations sur :  
[www.facebook.com/doubsdeuche25](https://www.facebook.com/doubsdeuche25)  
[www.doubsdeuche25laveze2018.fr](http://www.doubsdeuche25laveze2018.fr)

## 29 et 30 septembre 2018.

### Grand meeting aérien du cinquantenaire

Comme à chaque décennie, l'aérodrome fêtera sa création avec la célébration du premier atterrissage effectué par Claude DOMERGUE en 1968.

2018 sera donc les 50 ans de la «piste» comme l'appelaient alors les anciens du village.

L'idée de créer un aéroport à Besançon pour désenclaver la région, qui ne disposait pas à l'époque des TGV, autoroutes et autres moyens de communication, est née dans l'esprit de Monsieur Jean MICHEL, accompagné de quelques industriels ainsi que de Claude DOMERGUE. Ce projet ambitieux prit forme en 1965.



Au fil de ces cinquante années, les activités aussi diverses que l'aviation sportive et de loisir, l'aviation d'affaires, le parachutisme, l'école d'aviation ont donné au plateau et au village de La Vèze une renommée internationale. Des centaines de pilotes ont été formés dans les écoles de pilotage du site (pilotes de lignes ou militaires). Des centaines de vies ont été sauvées par les transports sanitaires (greffes d'organes et autres missions de service public), ce qui est encore plus vrai depuis l'arrivée de DRAGON 25. Des tonnes de fret urgent ont été acheminées pour des entreprises dont les ruptures de chaînes de production allaient mettre au chômage leur personnel, fautes de pièces. Cet aérodrome a aussi permis

à de nombreux hommes d'affaires, décideurs politiques et artistes d'atteindre Besançon pour contribuer au développement de la ville et ses environs. Adriana présidente de l'AEROCUB de BESANÇON LA VEZE ainsi que de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES FEMMES PILOTES, qui avait organisé le meeting des 40 ans en association avec les acteurs locaux tels que le CLUB de PARACHUTISME, met sur pied à nouveau le meeting du cinquantenaire avec avions de légende, patrouilles acrobatiques, hélicoptères, ULM et personnalités du monde aéronautique.

Les associations locales des villages de La VEZE, MORRE, SAÔNE et des environs seront bien sûr, comme ils l'ont souhaité, participantes à l'événement.

**Renseignements:**  
[adriana@domergue.com](mailto:adriana@domergue.com)

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L'équipe composée de quatre bénévoles vous accueille avec plaisir le mercredi de 15h00 à 17h00 et le vendredi de 16h30 à 17h30. Chaque année, un budget est alloué pour permettre l'achat de nouveautés littéraires\* et le réabonnement de revues\*\*. Vous disposez de plus de 1700 livres et d'un échange de 300 ouvrages venant de la médiathèque départementale deux à trois fois par an.

En été, on ouvre en grand ; les lecteurs peuvent s'installer dehors sur de grandes tables en bois ou dans l'herbe. Alors, n'hésitez pas à pousser la porte de votre bibliothèque. Vous y trouverez une boisson, un choix de lecture que vous pourrez encore améliorer en nous indiquant vos centres d'intérêt. A bientôt !

Arlette, Catherine, Michèle et Michelle

\* entre autres, « Le choix des autres » de Françoise BOURDIN, « L'art de perdre » de Alice ZENITER, « Summer » de Monica SABOLO, « Notre vie dans les forêts » de Marie DARRIEUSSECQ, « Frappe-toi le cœur » de Amélie NOTHOMB, « La vengeance du pardon » de Eric-Emmanuel SCHMITT, « La serpe » de Philippe JAENADA, « Bakhita » de Véronique OLMI, « Gravé dans le sable » de Michel BUSSI, « Un appartement à Paris » de Guillaume MUSSO, « Ma reine » de Jean-Baptiste ANDREA....

\*\* actuellement, GEO Magazine, Ça m'intéresse, Psychologies et La Presse Bisontine

## Marché de Noël



Organisé pour la 2ème fois dans la commune les 25 et 26 novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir encore plus d'exposants que lors de l'édition précédente et de constater que les visiteurs étaient venus encore plus nombreux. Tous ont semble-t-il été satisfaits.

Les bénéfices ont été partagés entre les « Petits princes » un organisme dont le but est de permettre aux enfants et aux adolescents gravement malades de réaliser leurs rêves, et le « Téléthon » qu'il n'est plus nécessaire de présenter.

Nous espérons que, lors de la prochaine édition, à la fin de cette année, les visiteurs viendront encore plus nombreux et nous



Noëlle Pfeiffer, fondatrice du marché de Noël, derrière son stand



Nadia Bruard co-fondatrice du marché de Noël

cet espace pour présenter nos meilleurs vœux 2018 à tous les habitants de la commune.

Noëlle Pfeiffer et Nadia Bruard.

## AFCS. Association Familiale Culturelle et Sportive

### Actualités de l'Association Culturelle et Sportive de La Vèze

Une soixantaine de familles de La Vèze et des villages voisins adhèrent cette saison. Lors de l'Assemblée Générale du 15 septembre, nous avons pris acte du peu de participants aux activités ponctuelles et surtout du non renouvellement du bureau de l'AFCS qui ne compte plus que 5 personnes. Nous avons dû nous résoudre à prendre les décisions suivantes : les quatre activités existantes et bien installées - club de loisirs, yoga, musculation et pétanque -, restent encadrées, et les soirées - sorties, carnaval, vide grenier et autres participations - annulées, ceci dans le but de réveiller les Véziers ! Il faut des idées nouvelles, du dynamisme pour que cette association ne s'étiolle pas. Il faut également continuer ce lien, cette convivialité au sein du village. J'invite donc à nouveau les personnes qui veulent rejoindre l'équipe à nous contacter\*. Nous pouvons organiser une assemblée générale extraordinaire à n'importe quel moment

.....

Pour ne pas dissoudre cette association qui accompagne les Véziers depuis 1978, nous comptons sur vous !!!

#### Activité yoga - responsable, Mme Arlette Jeannin

(06.83.47.54.74)

La saison a débuté le 7 septembre. Plus de 40 personnes sont venues, soit faire connaissance avec la discipline à la faveur des 2 séances d'essai gratuites, soit reprendre leurs séances habituelles, pour certaines depuis plus de 20 ans. Nous accueillons cette saison un nouveau professeur de yoga qui dispense ses cours avec compétence, fluidité et tolérance, pour nous permettre d'atteindre un état de bien-être bénéfique. Les séances ont lieu à la salle des fêtes le jeudi matin de 9h à 10h30 et le jeudi soir de 20h à 21h30.

#### Activité musculation - responsable M. Lionel Pfeiffer

(03.81.81.25.24)

Cette petite salle très bien agencée peut accueillir jusqu'à 6 personnes à la fois. Bien équipée, elle dispose d'un rameur, d'un tapis de course, de plusieurs bancs de musculation dont deux multifonctions, d'un vélo elliptique, de deux vélos, sans compter les poids et autres matériels dédiés à ce sport....

#### Activité club de loisirs - responsable M. Georges Drouhard

(03.81.83.09.21)

Jeux de cartes, scrabble, causeries animées devant boissons et gâteaux, le club vous accueille les jeudis d'octobre à mai dans la petite salle de la mairie.

#### Activité pétanque - responsable M. Jean-Claude Boiteux :

(06.89.62.03.05)

De mai à septembre, venez rejoindre la trentaine de joueurs les mercredis à partir de 19h30 sur le stade derrière la mairie. Bonne humeur assurée. Activité pour tous !

#### Bureau AFCS au 15 septembre 2017

Présidente Catherine Mérillot  
Trésorière Chantal Frachebois  
Membres Marie-Madeleine Pascal, Lionel Pfeiffer, Michel Renaud

\* [afcslaveze25660@gmail.com](mailto:afcslaveze25660@gmail.com)



## Association 123 Soleil

### Après-midi Jeux

Pour la 4ème année, l'association 123 Soleil des parents d'élèves des communes Fontain-Aguel-La Vèze et Pugey a organisé une après-midi Jeux à la salle des fêtes de La Vèze.

L'après-midi jeux fut un succès en ce dimanche pluvieux du 12 novembre 2017. Retour en images.



## Souvenir, Souvenir.



Les plus anciens du village pourront se reconnaître sur cette photo prise durant l'année scolaire 1954-55. La maîtresse s'appelait madame CAILLARD et faisait la classe aux filles dans la salle située au rez-de-chaussée tandis que le maître, monsieur MAREY, donnait ses cours aux garçons dans la classe qui se trouvait à l'étage du bâtiment.

## Le coin des chasseurs

Pour la saison 2017-2018 notre association compte 20 membres, tous impliqués tout au long de l'année et pas seulement pendant la période d'ouverture. Le bureau de l'ACCA est ainsi composé :

Président : Benoît PASCAL

Vice- président et représentant du milieu agricole de notre unité de gestion : Damien LAITHIER

Secrétaire : Robert HYENNE

Trésorier : Christian PASCAL

Membres du bureau : Sébastien HENRIET et Daniel BOITEUX

L'ACCA est constamment en relation avec la FDC25 (Fédération départementale des chasseurs du Doubs). Elle est engagée dans les contrats de gestion des espèces : contrat de gestion durable des sangliers, contrat de gestion du petit gibier (faisans, perdreaux, lièvres), comptages nocturnes de printemps.

L'équilibre des territoires nécessite un travail important tout au long de l'année : semences et entretien de cultures à gibier comme zone de nourriture et de refuge, surveillance, protection des cultures en étroite collaboration avec le monde agricole tout au long de l'été, entretien de la forêt, des communi-



du pare-feu, des chemins, entretien et création de postes surélevés pour la sécurité de tous. Les membres du Conseil d'Administration participent aux nombreuses réunions organisées tout au long de l'année par la Fédération à Gonsans, le GIC à Tarcenay, l'Assemblée Générale, etc.

Tous les chasseurs sont motivés pour garantir la pérennité et le bien-être dans la pratique de leur passion. Priorité est donnée à la convivialité et au respect de tous : collègues chasseurs, agriculteurs, randonneurs ou promeneurs et autres utilisateurs de la nature. Chaque printemps nous partageons un moment de rencontre avec de nombreux amis chasseurs ou non, au cours du traditionnel repas à l'étang de Daniel Boiteux. Nous nous retrouvons également pour le sympathique repas de fin de saison à la petite salle de La Vèze et nous tenons encore à remercier la commune pour son soutien.

L'année cynégétique est clôturée courant juin par l'Assemblée Générale Ordinaire qui permet aussi au président de faire toutes les communications utiles. Nous nous inscrivons dans un nouveau schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2017/2023 validé par le préfet. Le suivi des évolutions des espèces et des tendances sont les suivantes : la population de chevreuils est bonne, l'espèce se porte bien. Le sanglier est en hausse depuis ces trois dernières années. Il est important de

réguler au mieux cette espèce afin d'anticiper la saison future en tenant compte des effectifs et des dégâts. L'effectif de lièvres est moyen et à surveiller. Cette année à La Vèze le bilan est positif pour le gros gibier avec le prélèvement de 5 sangliers (3 adultes et 2 jeunes). Le plan de chasse de 4 chevreuils a comme d'habitude été facilement réalisé. En petit gibier, les 2 bracelets de lièvres n'ont pas été utilisés et les bécasses ont été très rares. Les chasseurs ont pu inscrire à leur tableau quelques perdrix et faisans. On doit signaler l'adresse de Martin Henriet qui, pour son premier permis et au premier tir, a rapporté une perdrix.

L'ensemble des membres de notre ACCA et son conseil d'Administration vous souhaitent une excellente année 2018.

Nous sommes à votre écoute si vous avez besoin d'informations complémentaires vous pouvez contacter le Président dont voici les coordonnées : [benoit.pascal666@orange.fr](mailto:benoit.pascal666@orange.fr) ou Tel : 06.87.14.54.35

Notre association sera bien entendu présente et active pour la prochaine manifestation dans notre village «NATIONALE 2 CV 2018 ». Les organisateurs peuvent compter sur nous !



Directrice de publication : Catherine Cuinet  
Responsable de rédaction : Didier Bertoletti  
Rédaction : Christophe Caverot, Catherine Cuinet, Claude Domergue, Catherine Mérillot, Benoît Pascal, Christian Pascal, Noëlle Pfeiffer, Didier Bertoletti  
Photos : Aimé Barthod-Malat, Christophe Caverot, Benoît Pascal, Didier Bertoletti

Nos remerciements aux personnes qui nous ont offert les photos du Groupe scolaire et du groupe d'élèves de l'année 1954-55 ainsi qu'au 2 CV Club et la revue Planète 2 CV

Imprimé et diffusé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique



Martin fier de son premier coup de fusil